

La démarche d'amélioration continue consiste à mener des actions permanentes et durables pour améliorer l'ensemble des processus de la clinique. En tant que responsable, cette formation permet d'optimiser l'organisation des activités de son pôle, d'identifier les dysfonctionnements et de proposer au vétérinaire des solutions favorables à la qualité des services de l'ESV.

Contribuer à l'amélioration continue des activités

🕒 28 heures 📞 Contacter votre référent : handicap@apform.fr 💶 Tarifs et modalités de prise en charge, nous consulter

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la planification multicontrainte des activités
- Concevoir un outil de suivi des activités contenant des indicateurs de réussite
- Proposer des améliorations continues dans les processus de l'ESV

Pour qui ?

Salariés non vétérinaires d'ESV exerçant ou étant amenés à exercer des missions en gestion du personnel/animation/organisation du travail

Prérequis

Au moins un an d'expérience équivalent temps plein

Modalités d'évaluation

Quiz à l'issue de chaque journée de formation

Méthodes mobilisées

- Concepts clés du management
- Mise en situation sur des cas concrets vécus en clinique
- Supports écrits remis aux participants pour chaque séquence de formation
- Présentation visuelle interactive, quiz formatifs

Formateur

- Expert en ressources humaines et connaissant ou issu de l'univers vétérinaire

Compétences visées :

- ✓ Planifier les activités de l'équipe soignante dans son ESV
- ✓ Suivre les activités de son équipe en ESV
- ✓ Assister le responsable dans l'amélioration continue de l'établissement de soins vétérinaires
- ✓ Appliquer la réglementation du droit du travail afin d'assister le responsable de l'ESV dans la gestion du personnel

Contenu de la formation :

- I Planifier les activités de son pôle d'activité
- I Le suivi de mon pôle d'activité
- I Le rôle du responsable ACE en amélioration continue
- I Tous savoir sur : Les éléments de Droit du travail appliqués en ESV (e-learning)

À l'issue de chaque formation, une attestation de formation et un certificat de réalisation seront délivrés par APFORM.